

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 52-2019

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/05/2019
Présents	14
Absents	9
Procurations	1
Votants	15

Par suite d'une convocation en date du vingt et un mai deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt-neuf mai deux mille dix-neuf à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CAZANAVE Véronique à Claudine CAMOU.

Absents : LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Travaux réalisés par le SDE 09 pour le compte de la commune (fonds de concours) concernant l'extension basse tension souterraine issue du poste de gendarmerie et pose d'un génie civil de télécommunication

Des travaux électriques d'extension basse tension souterraine (étude et autorisations administratives, travaux souterrains et câblage électrique) et génie civil de télécommunication (fourniture et pose de fourreaux et chambres de tirage) relevant du SDE 09, auquel la commune a délégué sa compétence en la matière, doivent être réalisés sur le giratoire de Bellemayre.

Selon le devis joint à la présente le montant des travaux à la charge de la commune, déduction faite d'une réduction de 40 %, est estimé à 6 900€.

Le financement peut être effectué par fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. S'agissant de la réalisation d'un équipement, ce fonds de concours est imputable en section d'investissement dans le budget communal au chapitre 204 (2041582) et doit être amorti sur 10 années.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Demande** au SDE 09 la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus sur la base du devis joint en annexe de la présente délibération, d'un montant total de 10 900€,
- **Accepte** de financer par fonds de concours la participation du SDE9 pour un montant de 6 900€,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget.
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire



Pierre GARCIA
Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2019

Application agréée E-legalite.com



Tél. 05 34 09 85 30 - Fax 05 34 09 85 31
www.sde09.fr

ZA Joulieu
BP 10177 ST JEAN DE VERGES
09004 FOIX CEDEX

Extension basse tension souterraine

. Etude et autorisations administratives

Travaux souterrain (63 ml)

. **Câblage électrique (163 ml jusque et y compris coffret d'émergence réseau)**

Génie civil de télécommunication

. **Fourniture et pose de fourreaux et chambres de tirage**

COMMUNE DE MIREPOIX

Extension souterraine BT pour coffret forain issu du poste Gendarmerie

18-0082 E HP

DEVIS ESTIMATIF

Devis	Mairie de Mirepoix	PCT
H.T.: 762,20 €		
H.T.: 3 292,13 €		
H.T.: 5 158,76 €		
Total tout compris 9 213,09 €		
Total tout compris 10 000,00 €	6 000,00 €	4 000,00 €
H.T.: 845,64 €		
Total tout compris 900,00 €	900,00 €	

Total H.T. à charge: 6 900,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2019

Application agréée E-legalite.com